

Réunion plénière du C.E.S.E.L

Mardi 4 mai 2021 – 18h00

Présents :

Membres de droit :

M. Pierre- Yves MARTIN, Maire de Livry- Gargan

Membres du CESEL :

Mme ABDOUL Michèle

M. BOUARAR Karim

Mme BOURDIN Biran

Mme BOURGEOT Maryse

Mme BOUVIER Delphine

M.DA COSTA Angelo

M.DERIoT Matthieu

M. DI MINO Franco

M. DUSSEAUX André

M. GOMRI Ali

M. HERRMANN Richard

Mme LIPMANN Madeleine

Mme LISO DA COSTA Elisa

M. MAGNIEN Jean-François

M. MARCZAK Jean-Marie

M. METENIER Michel

M. POIRIER Didier

Mme PUCHEU Clara

M. QUALITE Patrick

Mme SAGBOHAN Olivia

Mme VALADE Céline

Membres de l'administration municipale :

Mme Hélène MORSA , Directrice Générale des Services

Mme Céline NOALLY, Responsable du service Démocratie Participative

Excusés :

M. AIT NACEUR Mokhtar

M. BACCHI Romain

M. BOUSLIM Youssef

M. BOUZIANE Abdelharim

Mme KLEBEK Stéphanie
Mme LOPES DA SILVA Elisabeth
Mme OMBRELADJIAN Véronique
M. ZIANE Abdelkrim
Mme SPINAZZE Laurence
M. THOMIN Roland

En introduction à cette séance Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Economique, Social et Environnemental Local (CESEL) puis il annonce l'ordre du jour de la séance :

1. Présentation des Présidents et Vice- Présidentes des commissions.
2. Validation des saisines
3. Notification de l'arrêté de nomination
4. Signature du règlement du CESEL par le Président, le Président Délégué et la Vice-Présidente déléguée.

Avant de donner la parole à Monsieur Di Mino, Président délégué, pour le premier point, Monsieur le Maire rappelle le rôle important des Présidents des Commissions.

En effet, ils ont un rôle moteur au sein de leur commission qui permettra, avec l'ensemble des membres de mener à bien la réflexion et de rédiger le rapport de la saisine.

Monsieur Di Mino énonce les Présidents et Vice- Présidentes des commissions :

- Environnement :

Président : Monsieur Dériot Vice- Présidente : Madame Bourdin

- Vie Sociale et Economique :

Président : Monsieur Marczak Vice- Présidente : Madame Liso Da Costa

- Evaluation des Politiques Publiques

Président : Monsieur Herrmann Vice- Présidente : Madame Sagbohan

Le nouveau bureau du CESEL se compose de la manière suivante:

- Président Délégué : Monsieur Di Mino
- Vice-Présidente Déléguée : Madame Valade
- 3 Présidents des commissions : Monsieur Dériot

Monsieur Herrmann

Monsieur Marczack

2. Validation des saisines

Monsieur Marczak explique qu'ils ont simplement mis la saisine initiale au pluriel puisqu'il existe plusieurs modèles de commerces.

La saisine retenue pour la commission Vie Sociale et Economique est donc :

Quels nouveaux modèles de commerces pour Livry- Gargan?

Monsieur Herrmann , quant à lui explique, qu'ils ont déjà dégagé quelques pistes de réflexion afin d'affiner la saisine et de la rendre ainsi plus pertinente tout en restant assez large.

La saisine retenue pour la commission Evaluation des Politiques Publiques est donc :

Quels sont les moyens qui vont permettre à Livry- Gargan de devenir une ville numérique 2.0 proche de ses administrés et optimiser le travail des acteurs municipaux ?

Madame Biran rapporte que la commission a souhaité conserver la saisine initiale cependant ils ont besoin d'obtenir quelques précisions afin de réajuster les réflexions.

Pour la commission Environnement, Monsieur le Maire valide la saisine suivante :

Comment impliquer les habitants dans la gestion de l'espace public et notamment dans la place des espaces verts ?

Il poursuit en donnant les temps forts qui rythmeront le de travail des commissions :

- Remise des rapports : Début 2022
- Réunion du bureau, en présence de Monsieur le Maire, avant la période estivale.

Toutefois, il précise qu'il est disponible, ainsi que les élus pour venir faire un point d'étape dans chaque commission si le besoin s'en fait sentir.

En effet, il sera peut-être nécessaire de réajuster quelques points au fur et à mesure des réflexions sans pour autant influencer le travail des commissions.

Il annonce que les mises à disposition de salles pour les réunions en présentiel seront de nouveau possible à compter du 19 mai.

A l'occasion du tour de table qui permet de recueillir les premières impressions de chacun, plusieurs membres ont évoqué les difficultés qu'ils ont rencontrées pour obtenir les informations demandées, jugées, de surcroit, incomplètes.

Madame Morsa, rappelle les difficultés de fonctionnement des services liées, en partie, à la crise sanitaire, dont la conséquence directe est un nombre restreint d'effectif sur site et l'impossibilité d'organiser des rendez-vous en présentiel.

Elle demande aux Présidents d'être très précis dans les demandes afin d'obtenir des réponses détaillées.

Par ailleurs, elle précise qu'ils pourront rapidement rencontrer les services et qu'elle assistera personnellement à chaque entretien.

3. Notification de l'arrêté de nomination

Chaque membre prend connaissance de l'arrêté de nomination.

4. Signature du règlement du CESEL par le Président, le Président Déléguée et la Vice-Présidente déléguée.

Avant de procéder à la signature, Madame Valade annonce que l'ensemble du CESEL souhaite procéder à quelques modifications du règlement.

Monsieur le Maire répond favorablement et demande que les corrections soient envoyées à Madame Noally sous quinzaine.

Il poursuit en félicitant les membres pour leur dynamisme et les invite à attiser leur curiosité en effectuant un travail de prospection dans les villes voisines.

Ils pourront compter sur l'accompagnement des élus mais aussi des services de la Ville.

Pour les échanges, il suffit de voir avec Madame Noally pour convenir d'une réunion dans un délai respectable.

Madame Valade est bien consciente que la mise en place du CESEL n'a pas été simple en raison de la crise sanitaire qui implique de s'adapter quotidiennement.

Elle souhaite que le travail puisse se faire, dans chaque commission, en toute convivialité et que chacun puisse se parler et s'écouter.

Elle demande également que chaque commission puissent se rencontrer.

Elle conclue en souhaitant bon courage à tous pour le travail à accomplir.

Enfin, Monsieur le maire remercie l'ensemble du CESEL pour leur participation.

Fin de la Séance : 19h15.